

24-25

Genève Neuchâtel



d'ouverture

MODULES D'OUVERTURE

24-25

Le module d'ouverture, proposé en 2e et 3e année du Bachelor of Arts en musique et en 3e année du Bachelor of Arts en musique et mouvement, est doté de 8 crédits ECTS par année.

Le choix du module d'ouverture peut répondre à différents objectifs :

- Enrichir sa formation et son profil artistique d'une expérience différente de sa pratique habituelle,
- découvrir et collaborer avec d'autres disciplines (HEAD, EDHEA, HETS, UNIGE, HES-SO Genève),
- Favoriser l'insertion professionnelle future,
- Préfigurer la spécialisation de niveau Master.

La planification de chaque module est précisée dans cette brochure. Si des compléments d'informations sont nécessaires, merci de les adresser à la personne de contact indiquée pour chaque module.

Pour une bonne répartition des effectifs, un premier et un deuxième choix de module doivent être indiqués au moment de l'inscription.

Accompagnement au piano *	2
Accumulation de crédits *	3
Acoustique, enregistrement et sonorisation	4
Approche de la méthode Jaques-Dalcroze *	5
Art-performance	6
Créagir	7
Direction d'ensemble *	9
Écriture et composition *	11
Ethnomusicologie	12
Intégrations psychomotrices préalables aux apprentissages artistiques	13
Jazz et musiques actuelles *	14
Médiation de la musique	16
Musicologie, option cours à choix *	17
Musicologie, option rattrapage en vue d'un master en musicologie ou en ethnomusicologie *	18
Musique ancienne *	20
Musique au cinéma	22
Musique, pratiques sonores et arts visuels, création transdisciplinaire	23
Projets musicaux à dimension sociale	24
Recherche artistique	25

^{*} deuxième année possible sous condition

MOV | ACCOMPAGNEMENT AU PIANO

DURÉE	ANNÉE 1	ANNÉE 2
SITES	⊠ GE ⊠ NE	
COORDINATION	René Michon (NE), Nina Uhari (GE)	
CONTACT	benjamin.delpouve@hesge.ch	
ENSEIGNANT-E-S	James Alexander (GE), Paul Coker (NE), Benjamin Delpouve (GE), Jamal Moqadem (NE et GE), Nina Uhari (NE et GE)	
COMPÉTENCES VISÉES	Développer la pratique de l'accompagnement instrumental et vocal, la lecture à vue ainsi que la connaissance et l'adaptabilité à divers instruments et divers styles.	
PRÉ-REQUIS	Admission sur audition pour les non- pianistes. Les pianistes ne sont pas soumis-es à une audition.	L'admission en deuxième année se fait sur la base de l'examen de première année. En principe, la deuxième année de ce MOV est réservée aux étudiant-e-s souhaitant se présenter à une admission en Master en interprétation, orientation en accompagnement.
CONTENU DU MODULE	Cours individuels d'accompagnement instrumental et vocal : 16h Préparation du récital en cours individuel : 2h Cours de lecture à vue à 2 étudiant-e-s : 16h Présentation des familles d'instruments (vents, cordes, chant) : 2 x 3h Séances d'observation / coaching avec des accompagnateurs-rices professionnel-e-s : 2 x 3h	Cours individuel d'accompagnement vocal et/ou instrumental : 32h ou 2 x 16h selon l'orientation choisie. Cours de transposition et réduction à 2 étudiant-e-s : 16h Séances d'observation / coaching avec des accompagnateurs-rices professionnel-e-s : 2 x 3h
HORAIRES ET SALLES	Cours d'accompagnement et cours de lecture à vue ou de transposition et réduction à planifier avec les enseignant-e-s. Présentation des familles d'instrument : les dates des 2 demi-journées seront communiquées en début d'année académique.	
RDV DE RENTRÉE	Lors du RDV de rentrée de la musique de chambre : mardi 10.09.24, 13h, salle GD10.	
	Présence et participation motivée.	
MODE DE VALIDATION	Récital public noté de 20 minutes avec une partie instrumentale et une partie vocale, comptant pour 2/3 de la note finale.	Récital public noté de 30 minutes soit accompagnement instrumental, soit accompagnement vocal, soit combinant les deux en fonction de l'orientation choisie, comptant pour 2/3 de la note finale.
	Examen noté de lecture à vue comptant pour 1/3 de la note finale.	Examen noté de transposition et réduction comptant pour 1/3 de la note finale.
JURY	Les professeur-e-s du module d'ouverture accompagnement.	
EFFECTIF	Minimum : n/a Maximum : n/a	

MOV | ACCUMULATION DE CRÉDITS

DURÉE	ANNÉE 1	ANNÉE 2
SITES	⊠ GE ⊠ NE	
COORDINATION	Nancy Rieben	
CONTACT	angela.mancipe@hesge.ch	
DESCRIPTIF	Module libre par accumulation de crédits permettant aux étudiant-e-s de construire leur programme en fonction de leurs intérêts ou de valoriser des études parallèles dans un autre domaine académique. Le programme peut comprendre des cours pris à la HEM, dans d'autres HES genevoises ou suisses, dans des Universités suisses et étrangères. Il s'agit d'un projet personnel proposé par l'étudiant-e puis discuté et validé avec la coordinatrice de l'enseignement et les responsables de département. Selon les cas, un contrat d'étude type Erasmus peut être mis en place avec une institution d'accueil en dehors de la HEM. Nombre d'heures de cours minimal : 48h	
PRÉ-REQUIS	L'admission dans ce MOV se fait sur la base d'un argumentaire envoyé au moment de l'inscription au MOV. La demande doit démontrer la faisabilité du projet et sa pertinence pour la formation de l'étudiant-e. Le nombre d'heures de cours, leur contenu, le nombre d'ECTS, les modes d'évaluation et l'accord de l'institution d'accueil (si pertinent) doivent figurer dans cet argumentaire, sans quoi la demande ne sera pas prise en compte.	
RDV DE RENTRÉE	Mardi 10 septembre 2024, 12h30-13h, salle GD20.	
MODE DE VALIDATION	Une note est nécessaire pour la validation du MOV.	

MOV | ACOUSTIQUE, ENREGISTREMENT & SONORISATION

DURÉE	UNE ANNÉE
SITES	⊠ GE □ NE
COORDINATION	David Poissonnier
CONTACT	david.poissonnier@hesge.ch
ENSEIGNANT-E-S	David Poissonnier, Samuel Albert
COMPÉTENCES VISÉES	Développer une écoute qualitative et technique, développer des outils et le vocabulaire pour dialoguer avec des ingénieur-e-s du son et renforcer l'autonomie dans le cadre d'autoproduction en sonorisation et en enregistrement.
PRÉ-REQUIS	Aucun
CONTENU DU MODULE	Cours théoriques et ateliers pratiques collectifs portant sur les outils techniques pour l'enregistrement et la sonorisation : 48h
HORAIRES ET SALLES	Horaire : vendredi 15h-17h Salle : Petitot B2O2 ou Black-Box Dufour
RDV DE RENTRÉE	Premier cours, Petitot B2O2
	Présence et participation motivée. Travail en autonomie après la période de cours (enregistrement, montage).
MODE DE VALIDATION	Examen noté : • Réalisation d'une sonorisation lors d'une audition et d'un enregistrement, • Échange oral avec le jury.
JURY	Les professeur-e-s du module d'ouverture acoustique et régie musicale.
EFFECTIF	Minimum : 6 Maximum : 10

MOV | APPROCHE DE LA MÉTHODE JAQUES-DALCROZE

DURÉE	ANNÉE 1	ANNÉE 2
SITES	⊠ GE □ NE	
COORDINATION	Florence Jaccottet	
CONTACT	florence.jaccottet@hesge.ch	
ENSEIGNANT-E-S	Tamaé Gennai, Pablo Cernik	
COMPÉTENCES VISÉES	Approfondir la compréhension musicale à travers des expériences en musique, en mouvement et en improvisation : Développer des habilités corporelles dans les liens mouvement-musique et en rythmique, Développer l'écoute, l'imagination, la curiosité du son, Aborder des processus créatifs, Développer des outils d'observation et d'analyse.	 Approfondir la maîtrise de la méthodologie Jaques-Dalcroze: Développer une musicalité dans le mouvement corporel, Acquérir une certaine aisance et spontanéité pour improviser, Pouvoir développer une problématique créative en utilisant ses compétences musicales en les mettant en lien avec les compétences acquises en mouvement, improvisation et d'autres domaines artistiques de son choix, Développer une capacité de réflexion autour de la méthode Jaques-Dalcroze.
CONTENU DU MODULE, FORMAT ET TYPE DES COURS	Cours pratiques collectifs : 64h	
HORAIRES ET SALLES	Mardi 12h3O-14h3O, salle O21, Institut Jaques-Dalcroze	
RDV DE RENTRÉE	Mardi 17 septembre 2024, Institut Jaques-Dalcroze, 1er cours	
PRÉ-REQUIS	Aucun	L'admission en deuxième année se fait sur la base de l'examen de première année.
	Présence et participation motivée.	
MODE DE VALIDATION	Examen noté : réalisation pratique d'un travail mettant en lien la musique et les pratiques expérimentées et développées durant l'année.	 Examens notés: Création d'une pièce contenant des éléments d'improvisation instrumentale et de mouvement corporel en lien avec d'autres arts. Rédaction d'analyses de cours observés avec différentes applications de la méthode. Chaque examen compte pour moitié dans la moyenne finale.
JURY	Les professeur-e-s du module d'ouverture approche de la méthode Jaques-Dalcroze.	
EFFECTIF	Minimum : 6 Maximum : 12 Ce MOV ne peut pas être suivi par les étudiant-e-s en Bachelor musique et mouvement.	

MOV | ART-PERFORMANCE

DURÉE	UNE ANNÉE	
SITES	⊠ GE □ NE	
COORDINATION	Florence Jaccottet	
CONTACT	florence.jaccottet@hesge.ch	
ENSEIGNANT-E-S	Florence Jaccottet, Daniel Zea, Dorian Rossel	
COMPÉTENCES VISÉES	Capacité à trouver les moyens de mettre en valeur son propos artistique, à créer à partir d'un matériau personnel à travers la sensibilisation aux langages technologiques au service d'une performance artistique, la pratique des nouvelles technologies sonores, la conscience et la pratique corporelle, la compréhension et l'expressivité au sein de différents espaces scéniques.	
PRÉ-REQUIS	Aucun	
CONTENU DU MODULE, FORMAT ET TYPE DES COURS	 Cours pratiques collectifs: 48h Improvisation avec les technologies (son, lumière, image, scénographie). Sensibilisation et compréhension des langages technologiques au service d'une performance artistique. 20h Travail sur la corporalité du musicien: par l'improvisation et la composition instantanée, développer l'aisance physique de l'instrumentiste, approche du corps dans une perspective scénique, exploration des relations entre le corps, l'espace et son instrument. 20h Qu'est-ce qu'une mise en scène: construction et développement. Élaboration d'une mise en scène à partir de la proposition de l'étudiant-e, travail sur les émotions, la mise en valeur d'un propos, quels espaces pour la thématique choisie (pièce musicale, improvisation, etc.). 8h 	
HORAIRES ET SALLES	Lundi 12h-13h30 Salle de spectacle, Institut Jaques-Dalcroze	
RDV DE RENTRÉE	Lundi 16 septembre, Institut Jaques-Dalcroze, 1er cours	
MODE DE VALIDATION	Présence et participation motivée. Examens notés : Représentation publique d'une performance comprise entre 5' et 10' mettant en relation les outils travaillés durant l'année. Un compte-rendu conclusif d'une dizaine de pages. Examen de transposition/réduction. Chaque examen compte pour un tiers dans la moyenne finale.	
JURY	Les professeur-e-s du module d'ouverture Art-performance.	
EFFECTIF	Minimum : 6 Maximum : 12	

MOV | CRÉAGIR

DURÉE	UNE ANNÉE	
SITES	⊠ GE □ NE	
COORDINATION	Simon Gaberell (HES-SO Genève), Denis Schuler (HEM)	
CONTACT	denis.schuler@hesge.ch	
ENSEIGNANT-E-S	Yves Corminboeuf (HEAD), Gaël Brulé (HEdS), Laurent Cornaglia (HEG), Ulrike Armbruster (HETS), Nathalie Mongé, Didier Challand et Véronique Guiné (HEPIA), Denis Schuler (HEM)	
COMPÉTENCES VISÉES	Créagir est un atelier interdisciplinaire qui implique les étudiant-e-s des 6 hautes écoles de la HES-SO Genève et leurs différentes filières dans des projets agiles et collaboratifs pour inventer la ville de demain. L'équipe pédagogique propose l'apprentissage par projet et privilégie le travail de conception en atelier collectif pour inventer des solutions face aux défis urbains actuels. Elle veille à ce que les étudiante-e-s se comprennent et progressent en s'appuyant sur la force et les compétences du groupe. Les étudiant-e-s sortent de l'atelier Créagir avec des compétences nouvelles liées aux transformations de la ville, élargissent leur horizon vers d'autres disciplines et développent leur savoir-être.	
PRÉ-REQUIS	Aucun	
CONTENU DU MODULE	Les étudiant-e-s collaborent et abordent - en petits groupes interdisciplinaires - un projet créatif et concret pour transformer les pratiques d'un quartier de la ville. Il s'agit d'un apprentissage par projet. Le site est proposé en partenariat avec une collectivité publique. Un contact direct avec les futurs utilisateurs ou acteurs du site est organisé. L'atelier s'articule autour de plusieurs temps forts collectifs: • Une semaine d'atelier la semaine avant la rentrée d'automne qui rassemble les étudiant-e-s, les professeur-e-s encadrant-e-s et les acteurs/rices du site. Les objectifs de cette rencontre sont triples: la compréhension du site et de ses enjeux; la constitution des groupes et le choix des référents; la formulation d'une esquisse de projet. Cette première semaine s'articule autour de présentations théoriques, de moments de travail en groupes, de visites et de témoignages d'expériences. • Trois demi-journées de présentations orales et de discussions collectives. • Un suivi pédagogique de la progression des groupes organisé sous forme de tutorat durant le semestre.	
HORAIRES ET SALLES	Semaine de workshop: 9-13 septembre 2024. Demi-journées intermédiaires: mercredi 9 octobre matinée et vendredi 15 novembre 2024 matinée. Présentation finale: mercredi 8 janvier 2025. Séances de coaching d'une heure deux fois par mois durant le premier semestre à placer sur rendez-vous le mardi ou jeudi entre 17h30 et 19h30. Attention: le module demande un investissement dans le quartier genevois retenu pour le projet.	
RDV DE RENTRÉE	Lundi 9 septembre, 8h30, lieu à définir (Carouge)	

MOV | CRÉAGIR (SUITE)

	Présence et participation motivée.	
MODE DE VALIDATION	Examens notés : Progression du groupe (1 pt) 2 présentations intermédiaires (2 pts) Présentation orale finale du projet collectif (1 pt) Rendu d'un dossier écrit collectif (2 pts)	
JURY	Les intervenant-e-s du module Créagir.	
EFFECTIF	Minimum : 3 Maximum : 5	
REMARQUE	Après l'évaluation pédagogique, la HES-SO Genève offre l'opportunité aux étudiant- e-s Créagir de communiquer et valoriser leurs projets dans le cadre d'un jury. Un prix-récompense de CHF 6'000 sera remis aux équipes lauréates.	

MOV | DIRECTION D'ENSEMBLE

DURÉE	ANNÉE 1	ANNÉE 2
SITES	⊠ GE □ NE	
COORDINATION	Patrick Lehmann, Nina Uhari	
CONTACT	judith-ana.bauberot@hesge.ch	
ENSEIGNANT-E-S	Direction d'orchestre : Judith Baubérot Direction de chœur : Natacha Casagrande Direction d'ensemble à vents : Vincent Métrailler Instrumentation : Victor Cordero	Direction d'orchestre : Laurent Gay Direction de chœur : Denis Rouger
COMPÉTENCES VISÉES	Développer des compétences de base de la direction, par l'observation et la pratique, en lien avec les éléments de langage corporel, tant technique que musical : gestique métrique, geste respiratoire. Développer sa capacité à verbaliser ses intentions musicales et les communiquer à un ensemble.	Développement des compétences acquises durant la première année du module d'ouverture, en se concentrant sur la direction d'orchestre ou la direction de chœur.
PRÉ-REQUIS	Aucun	Pour pouvoir suivre la deuxième année du module d'ouverture de direction, l'étudiant-e choisit une orientation, soit la direction d'orchestre, soit la direction de chœur, et est soumis-e à une audition devant le/la responsable de département concerné ou son/sa représentant-e et le professeur (Laurent Gay ou Denis Rouger).
CONTENU DU MODULE	Direction d'orchestre (travail à la table et travail de la gestique) : 16h Direction de chœur (travail sur la gestique, notions de pose de voix et mise en pratique avec le chœur constitué des élèves de direction) : 16h Direction d'ensembles d'instruments à vent (gestique, respiration, répertoire) : 8h Initiation à l'instrumentation : 4h Stage d'observation : 7h Un cours à la table (direction d'orchestre ou de chœur) : 3h Observation d'une session de l'orchestre-atelier : 4h	Cours de direction d'orchestre ou de chœur : 32h Stage d'observation d'une session complète de direction d'orchestre ou de direction de chœur avec l'orchestre-atelier ou le chœur atelier : 8h Un cours d'écriture à choix durant le premier semestre (soit écriture du XXe, soit harmonie, soit contrepoint) : 16h

MOV | DIRECTION D'ENSEMBLE (SUITE)

		Ţ	
	Direction de chœur et direction d'orchestre : vendredi 16h-18h, salle GD38		
	Un cours à la table (direction d'orchestre) : mercredi 11h-14h, salle GD38		
	Direction d'ensemble d'instruments à vent : horaire communiqué ultérieurement	Direction d'orchestre : vendredi 11h-14h, salle GD38	
HORAIRES ET SALLES	Initiation à l'instrumentation : horaire communiqué ultérieurement	Direction de chœur : horaire communiqué ultérieurement, salle à déterminer	
	Un cours à la table (direction de chœur) : horaire communiqué ultérieurement	uiterieurement, saile a determiner	
	Observation d'une session de l'orchestre- atelier : un lundi et un mardi de 11h-13h et de 14h-16h.		
RDV DE RENTRÉE	Première année : premier cours, salle GD38 Deuxième année, pour la direction d'orchestre : premier cours, salle GD38 Deuxième année, pour la direction de chœur : premier cours, salle à déterminer		
	Présence et participation motivée.		
MODE DE VALIDATION	Une moyenne des notes portant sur les examens de direction chorale et de direction d'orchestre. Validation par participation pour la direction d'ensemble à vents, l'initiation à l'orchestration et les stages d'observation.	Examen noté avec l'orchestre-atelier ou le chœur-atelier sur une des œuvres préparées durant l'année.	
JURY	Les professeur-e-s du module d'ouverture en direction d'ensemble et le/la responsable du département concerné ou son/sa représentant-e.	Le/la responsable du département concerné ou son/sa représentant-e à titre de président-e du jury et un-e expert-e externe.	
EFFECTIF	Minimum : n/a Maximum : 12 Ce MOV ne peut pas être suivi par les étudiant-e-s en Bachelor de direction de chœur ou de direction d'orchestre.		

MOV | ÉCRITURE ET COMPOSITION

DURÉE	ANNÉE 1	ANNÉE 2	
SITES	☑ GE ☑ NE (Année 1 uniquement)		
COORDINATION	Nicolas Bolens		
CONTACT	nicolas.bolens@hesge.ch		
ENSEIGNANT-E-S	Nicolas Bolens (GE), Victor Cordero (NE), intervenant-e-s ponctuel-le-s		
COMPÉTENCES VISÉES	Acquérir les outils nécessaires à la création de courtes pièces de musique de chambre.	Acquérir les outils nécessaires à la création de pièces pour grand ensemble, développer la maîtrise des timbres et la connaissance du répertoire pour grand ensemble.	
PRÉ-REQUIS	Aucun	L'admission en deuxième année se fait sur la base de l'examen de première année. En principe, la deuxième année de ce MOV est réservée aux étudiant- e-s souhaitant se présenter à une admission en Master de composition.	
	Cours semi-collectif de composition et d'écriture : 32h		
	Séminaire d'instrumentation semi-collectif : 2x2h (4h)	Cours semi-collectif de composition et d'écriture : 32h	
CONTENU DU MODULE	Séminaire d'introduction à l'électroacoustique : 2x4h (8h)	Séminaires spécifiques à choix dans l'offre annuelle de la classe de composition : 16h	
	Rencontre avec un-e compositeur/rice : 4h Optionnel : séminaire logiciel d'édition : 2x3h (6h)		
HORAIRES ET SALLES	GE: le vendredi 14h–16h (horaire à affiner selon le nombre de participant-e-s), salle B2O2 ou Blackbox. NE: le mercredi 10h–12h (horaire à affiner selon le nombre de participant-e-s), salle à déterminer.		
RDV DE RENTRÉE	Vendredi 13 septembre, 14h, Petitot 10 (salle à définir) Les étudiant-e-s de Neuchâtel ont la possibilité de suivre la séance en présentiel ou en visio.		
	Présence et participation motivée.		
MODE DE VALIDATION	Examen noté : écriture et audition publique d'une pièce.	Examen noté : écriture et audition publique de deux pièces.	
JURY	Les professeur-e-s du module d'ouverture en écriture et composition et le/la responsable du département concerné ou son/sa représentant-e.	Le/la responsable du département concerné ou son/sa représentant-e à titre de président-e du jury et un-e expert-e externe.	
EFFECTIF	Par site : Minimum : 4 (1 groupe) Maximum : 8 (2 groupes) Ce MOV ne peut pas être suivi par les étudiant-e-s en Bachelor de composition ou de composition à l'image.		

MOV | ETHNOMUSICOLOGIE

DURÉE	UNE ANNÉE
SITES	⊠ GE ⊠ NE (uniquement pour la musique irlandaise)
COORDINATION	Talia Bachir-Loopuyt
CONTACT	rené.michon@hesge.ch (NE), Talia Bachir-Loopuyt (GE)
ENSEIGNANT-E-S	Talia Bachir-Loopuyt, Timothée Coppey, Patrik Dasen, Reinaldo Delgado, Claude Gastaldin, Basel Rajoub, Lingling Yu
COMPÉTENCES VISÉES	Appréhender les musiques non occidentales, l'apprentissage de traditions orales ou de modes d'écritures différentes, pouvoir les situer dans leurs contextes culturels, sociaux et leurs théories propres. Se confronter à des approches de pratiques différentes pour les mettre en perspective avec le répertoire classique occidental.
PRÉ-REQUIS	Aucun
CONTENU DU MODULE	Une séance commune d'introduction à l'ethnomusicologie. Un cours pratique et théorique à choix • Musique classique de l'Inde du Nord (Claude Gastaldin et Patrik Dasen) : 40h • Musique soie et bambou de la Chine du Sud (Lingling Yu et Patrik Dasen) : 48h • Gamelan de Bali (Timothée Coppey et Patrik Dasen) : 64h • Ensemble oriental (Basel Rajoub et Talia Bachir-Loopuyt) : 64h • Percussions afro-cubaines (Reinaldo Delgado et Patrik Dasen) : 48h • Musique irlandaise (Patrik Dasen) : 48h (cours donné à Neuchâtel)
HORAIRES ET SALLES	 Musique classique de l'Inde du Nord : horaires et salle à déterminer (patrik.dasen@hesge.ch) Musique soie et bambou de la Chine du Sud : jeudi 14h-16h, salle GD-00 Gamelan de Bali : mercredi 13h-15h, salle GD-00 Ensemble oriental : lundi 18h-20h, salle GD-00 Percussions afro-cubaines : vendredi 18h-20h, salle GD-00 Musique irlandaise : un vendredi sur deux, site de Neuchâtel, horaires et salle à déterminer (patrik.dasen@hesge.ch)
RDV DE RENTRÉE	Lors du premier cours.
	Présence et participation motivée.
MODE DE VALIDATION	Participation au concert de fin d'année. Examen noté : Travail écrit de 5 pages sur un aspect théorique étudié.
JURY	Les professeur-e-s du module d'ouverture en ethnomusicologie et le cas échéant une personnalité externe invitée.
EFFECTIF	Minimum : 6 Maximum : 18 (percussions afro-cubaines) Le cours « musique de l'Inde du Nord » ne peut pas être suivi par les percussionnistes.

MOV | INTEGRATIONS PSYCHOMOTRICES PREALABLES AUX APPRENTISSAGES ARTISTIQUES

DURÉE	UNE ANNÉE
SITES	⊠ GE □ NE
COORDINATION	Florence Jaccottet (HEM), Gemma Gebrael Matta (HETS)
CONTACT	florence.jaccottet@hesge.ch, gemma.gebrael-matta@hesge.ch
ENSEIGNANT-E-S	Fanny Balmer, Kam Nakache, Gemma Gebrael Matta, Sylvie Wampfler-Benayoun
COMPÉTENCES VISÉES	Développer sa compréhension des préalables psychomoteurs et de leurs rôles dans les apprentissages artistiques. Prendre contact de manière sensible avec ses propres modalités d'apprentissage et acquérir des bases théoriques sur le développement psychomoteur dans le but d'enrichir et de préciser sa méthodologie et sa pédagogie.
PRÉ-REQUIS	Avoir une expérience préalable ou en cours d'enseignement avec des enfants ou des adultes.
CONTENU DU MODULE	16 demi-journées de 3h réparties sur un semestre et demi (48h) Apports théoriques et méthodologiques, mises en situation corporelles et ludiques et analyse de la pratique.
HORAIRES ET SALLES	Le module d'ouverture se déroule dans les locaux de la HETS, Bâtiment G, CERIP, 1er étage, 5 rue Henri Christiné 1205 Genève. 16 Jeudis matin de 8h45 – 11h45 avec 15 min de pause • 03.10.2024 / 10.10 / 17.10 * SEMAINES 40-41-42 • 31.10 / 07.11 / 14.11 * SEMAINES 44-45-46 • 28.11 / 05.12 / 12.12 * SEMAINES 48-49-50 • 20.02.2025 / 06.03 / 13.03 * SEMAINES 8-10-11 • 20.03 / 27.03 / 03.04 / * SEMAINES 12-13-14 • 10.04 * SEMAINE 15
RDV DE RENTRÉE	Lors du premier cours le 03.10.2024.
MODE DE VALIDATION	Présence et participation motivée. Examen noté : réalisation d'un travail écrit de réflexion et de discussion des apports de l'approche psychomotrice dans le cadre d'une situation professionnelle réelle vécue par l'étudiant-e.
JURY	Les professeur-e-s du module.
EFFECTIF	Minimum : 6 Maximum : 12

MOV | JAZZ ET MUSIQUES ACTUELLES

DURÉE	ANNÉE 1	ANNÉE 2
SITES	⊠ GE □ NE	
COORDINATION	Olivier Rogg (GE)	
CONTACT	olivier.rogg@hesge.ch	
ENSEIGNANT-E-S	Patrick Dasen, Nicolas Hafner, Marc Perrenouc	d, Olivier Rogg
COMPÉTENCES VISÉES	Côtoyer le domaine des « musiques actuelles » (blues, jazz, reggae, rock, funk, etc.) par des approches théoriques et pratiques : Histoire et sociologie de ces musiques Bases de l'improvisation sur une grille chiffrée et improvisation solistique Travail collectif en Grand Ensemble	Développer l'improvisation au piano et à son instrument en maîtrisant les grilles harmoniques et l'architecture d'un solo.
PRÉ-REQUIS	Aucun	L'admission en deuxième année se fait sur la base de l'examen de première année et sur le préavis favorable des professeurs concernés.
CONTENU DU MODULE	1. Cours théorique collectif « Histoire et sociologie des musiques actuelles » : 7x1h30 2. Pratique d'ensemble en petits groupes (2 ou 3 étudiant-e-s) : 32h 3. Grand Ensemble : 6h + 7h	1. Atelier au piano et à l'instrument liant théorie et pratique (2 étudiant-e-s) : 32h 2. Grand Ensemble : 6h + 7h
HORAIRES ET SALLES	1. « Histoire et sociologie des musiques actuelles » : 7 premiers lundis de chaque semestre 15h3O-17h, salle GDOO Professeur : Patrik Dasen 2. Petits groupes : lundi fin d'après-midi ou mardi matin et après-midi, Petitot ou Stand Professeurs : Marc Perrenoud et Nicolas Hafner 3. Grands Ensembles : - ler semestre (groupe 1) : Vendredi 10 janvier 2025 : 9h-16h & vendredi 17 janvier 2025 : 14h-21h. Prestation publique à 19h - 2e semestre (groupe 2) : Vendredi 14 mars 2025 : 9h-16h & vendredi 21 mars 2025 : 14h-21h. Prestation publique à 19h Salle « le Chaudron » de l'eMa. Arrangeurs et animateurs : Nicolas Hafner & Olivier Rogg	
RDV DE RENTRÉE	Jeudi 12 septembre 2024, 13h, salle Gaudibert	

MOV | JAZZ ET MUSIQUES ACTUELLES (SUITE)

	Présence et participation motivée.
MODE DE VALIDATION	Examen pratique noté associant des prestations en solo, en duo et/ou en petits groupes : grilles d'accords, standards de jazz, improvisation solistique. Participation obligatoire à toutes les sessions du Grand Ensemble, y compris la prestation publique.
JURY	Les professeurs du module d'ouverture jazz et musiques actuelles.
EFFECTIF	Minimum : 16 Maximum : 28 Dans l'idéal, par semestre pour le Grand Ensemble : 1 ou 2 pianos/claviers, 1 contrebasse/basse, 1 batterie, 1 guitare. Vents, cordes et chant illimités.

MOV | MÉDIATION DE LA MUSIQUE

DURÉE	UNE ANNÉE
SITES	⊠ GE □ NE
COORDINATION	Sassoun Arapian (HEM), Nicolas Donin (Unige)
CONTACT	sassoun.arapian@hesge.ch
ENSEIGNANT-E-S	Susanne Peters, Nicolas Donin, Sassoun Arapian, intervenant-e-s externes
COMPÉTENCES VISÉES	 Capacité à élaborer un projet de médiation en lien avec une institution et un public. Capacité à mener un atelier musical en situation réelle. Expression orale et capacité de vulgarisation.
PRÉ-REQUIS	Aucun
CONTENU DU MODULE	 Séances hebdomadaires d'1h30. Séances de travail complémentaires, in situ avec les partenaires des projets. Réflexion sur la médiation musicale (histoire, contexte, tendances actuelles) en dialogue avec des spécialistes. Rencontres avec des acteurs du milieu musical genevois (Concours de Genève, Contrechamps, etc.) Travail autonome de création d'un projet de médiation. Collaboration avec des étudiant-e-s en musicologie. Réalisation du projet de médiation. Retour sur l'expérience vécue.
HORAIRES ET SALLES	Horaire: mercredi 12h-14h (fin septembre-fin décembre) + réalisation des projets de médiation qui s'étendent jusqu'à fin février. Salle: Bd. des Philosophes 22, 1204 Genève, salle PHIL216 (Bâtiment des Philosophes) Lorsque tous les projets ont été réalisés, une séance de bilan et de discussion est organisée.
RDV DE RENTRÉE	Premier cours, mercredi 18 septembre 12h Bd. des Philosophes 22, 1204 Genève, salle PHIL216 (Bâtiment des Philosophes)
MODE DE VALIDATION	Présence et participation active aux séminaires ainsi qu'à la réalisation des projets de médiation.
	Examen noté : évaluation sur la base du résultat des projets de médiation et d'un rapport (par oral ou par écrit) sur l'expérience vécue.
JURY	Les professeur-e-s du module d'ouverture en médiation de la musique.
EFFECTIF	Minimum : 2 Maximum : 15

MOV | MUSICOLOGIE, OPTION COURS À CHOIX

DURÉE	ANNÉE 1	ANNÉE 2
SITES	⊠ GE □ NE	
COORDINATION	Laure Spaltenstein	
CONTACT	laure.spaltenstein@unige.ch	
ENSEIGNANT-E-S	Enseignant-e-s de l'unité de musicologie de l'	Université de Genève
COMPÉTENCES VISÉES	Se familiariser avec les outils et les méthodes de la recherche en musicologie en vue de la rédaction d'un travail académique (problématique, plan, bibliographie, citation des sources, rédaction, etc.).	Maîtriser un sujet spécifique et en dégager une réflexion argumentée et documentée.
PRÉ-REQUIS	Bonne maîtrise du français (compréhension, e	xpression orale et écrite).
CONTENU DU MODULE ET MODE D'ÉVALUATION	Deux séminaires, chacun d'une durée d'1h30 hebdomadaire durant un semestre universitaire (env. 12 semaines): 1. Séminaire « Introduction à la recherche musicologique ». Le séminaire a lieu chaque semaine pendant 1h30 de septembre à décembre. Il est validé (4 crédits ECTS) par un travail d'attestation (sans note) réalisé durant le semestre.	Deux séminaires, chacun d'une durée d'1h30 hebdomadaire durant un semestre universitaire (env. 12 semaines): 1. Séminaire à choisir dans le programme des cours du département de musicologie (semestre d'automne ou de printemps). Le séminaire d'1h30 est validé (4 crédits ECTS) par un travail d'attestation (sans note) réalisé durant le semestre.
	2. Séminaire à choisir dans le programme des cours du département de musicologie (semestre d'automne ou de printemps). Le séminaire d'1h30 est validé (4 crédits ECTS) par un examen oral noté sur un sujet spécifique convenu avec la/le professeur-e.	2. Séminaire à choisir dans le programme des cours du département de musicologie (semestre d'automne ou de printemps). Le séminaire d'1h30 est validé (4 crédits ECTS) par un examen oral noté sur un sujet spécifique convenu avec la/le professeure.
HORAIRES ET SALLES	Introduction à la recherche musicologique : Mardi 12h15-13h45, du 24.09 au 17.12.2024 Séminaires à choix : selon horaire de l'unité de musicologie, au semestre d'automne ou de printemps. Salle : Bd. des Philosophes 22, 1204 Genève, salle PHIL216	
RDV DE RENTRÉE	À convenir avec la coordinatrice du module.	
JURY	Les enseignant-e-s de l'unité de musicologie de l'Université de Genève.	
EFFECTIF	Minimum : n/a Maximum : n/a	
REMARQUES	Les cours sont suivis au département de musicologie de l'Université de Genève (www.unige.ch/lettres/armus/unites/music/accueil). Le semestre d'automne se termine aux vacances de Noël.	

MOV | MUSICOLOGIE, OPTION RATTRAPAGE en vue d'un master en musicologie ou en ethnomusicologie

DURÉE	ANNÉE 1	ANNÉE 2
SITES	⊠ GE □ NE	
COORDINATION	Laure Spaltenstein	
CONTACT	laure.spaltenstein@unige.ch	
ENSEIGNANT-E-S	Enseignant-e-s de l'unité de musicologie de l	'Université de Genève
COMPÉTENCES VISÉES	Les deux années du module avec option rattr permettent aux futur-e-s titulaires d'un mast en musicologie de l'UniGE. Les deux années du module avec option rattr ethnomusicologie offrent les compléments m master en ethnomusicologie conjoint entre la Compétences spécifiques à la 1ère année du m méthodes de la recherche en musicologie en (problématique, plan, bibliographie, citation d Compétences spécifiques à la 2ère année du r dégager une réflexion argumentée et docume	apage en vue d'un master en usicologiques nécessaires pour accéder au HEM, l'UniGE et l'UniNE. nodule : Se familiariser avec les outils et les vue de la rédaction d'un travail académique es sources, rédaction, etc.).
PRÉ-REQUIS	Bonne maîtrise du français (compréhension, expression orale et écrite).	
CONTENU DU MODULE ET MODE D'ÉVALUATION	Rattrapage commun en vue des deux masters (musicologie et ethnomusicologie): 1. Séminaire « Introduction à la recherche musicologique ». Le séminaire a lieu chaque semaine pendant 1h30 de septembre à décembre. Il est validé (4 crédits ECTS) par un travail d'attestation (sans note) réalisé durant le semestre et par un examen oral noté portant sur la terminologie musicale. 2. Séminaire « Questions de méthode ». Le séminaire a lieu chaque semaine pendant 1h30 de février à mai. Il est validé (4 crédits ECTS) par un travail d'attestation (sans note) réalisé durant le semestre.	Rattrapage en vue d'un master en musicologie : À choix, deux des quatre cours « Histoire et langages de la musique occidentale I-IV », chacun d'une durée d'1h30 hebdomadaire durant un semestre universitaire (env. 12 semaines). Chacun des deux cours est validé (4 crédits ECTS) par un examen écrit noté sur un sujet convenu avec la/le professeur-e. Rattrapage en vue d'un master en ethnomusicologie : 1. À choix, un des quatre cours « Histoire et langages de la musique occidentale I-IV », d'une durée d'1h30 hebdomadaire durant un semestre universitaire (env. 12 semaines). Le cours est validé (4 crédits ECTS) par un examen écrit noté sur un sujet convenu avec la/le professeur-e. 2. Séminaire à choisir dans le programme des cours du département de musicologie (semestre d'automne ou de printemps). Le séminaire d'1h30 est validé (4 crédits ECTS) par un examen oral noté sur un sujet spécifique proposé par la/le professeur-e.

MOV | MUSICOLOGIE, OPTION RATTRAPAGE en vue d'un master en musicologie ou en ethnomusicologie (SUITE)

HORAIRES ET SALLES	Introduction à la recherche musicologique : Mardi 12h15-13h45, du 24.09 au 17.12.2024 Questions de méthode : Mardi 12h15-13h45 (sous réserve), du 18.02. au 13.05.2025 Histoire et langages de la musique occidentale I : Mardi 10h15-11h45, du 24.09 au 17.12.2024 Histoire et langages de la musique occidentale I-IV : selon horaire de l'unité de musicologie. Les cours I et III sont donnés au semestre d'automne, les cours II et IV au semestre de printemps. Séminaire à choix : selon horaire de l'unité de musicologie, au semestre d'automne ou de printemps. Salle : Bd. des Philosophes 22, 1204 Genève, salle 216
RDV DE RENTRÉE	À convenir avec la coordinatrice du module.
JURY	Les enseignant-e-s de l'unité de musicologie de l'Université de Genève.
EFFECTIF	Minimum : n/a Maximum : n/a
REMARQUES	Les cours sont suivis au département de musicologie de l'Université de Genève (www.unige.ch/lettres/armus/unites/music/accueil) Le semestre d'automne se termine aux vacances de Noël.

MOV | MUSIQUE ANCIENNE

DURÉE	ANNÉE1	ANNÉE 2
SITES	⊠ GE □ NE	
COORDINATION	Elizabeth Dobbin	
CONTACT	elizabeth.dobbin@hesge.ch	
ENSEIGNANT-E-S	Professeur-e-s du département de musique	ancienne
COMPÉTENCES VISÉES	Elargir la compréhension du répertoire ancien par la pratique de l'instrument historique et la théorie qui lui est rattachée.	Développer les connaissances théoriques et pratiques du répertoire ancien et de l'instrument historique dans le but d'intégrer un Master en interprétation spécialisée, pratique des instruments historiques ou un Master en interprétation musicale, orientation en concert au DMA, avec co-requis à déterminer.
PRÉ-REQUIS	Aucun	L'admission en deuxième année se fait sur la base de l'examen de première année. La deuxième année de ce MOV est réservée aux étudiant-e-s souhaitant se présenter à une admission en Master en interprétation spécialisée, pratique des instruments historiques ou en Master en interprétation musicale, orientation en concert au DMA, avec co-requis à déterminer.
CONTENU DU MODULE	1. Cours théorique d'introduction à la musique ancienne 1 : 24h 2. Pratique de l'instrument historique : jusqu'à 26h a) Cours individuel : minimum 16h b) Si pertinent, cours de musique de chambre, de consort ou de musique d'ensemble en petite formation : minimum 10h La responsable du département de musique ancienne prendra la décision quant au contenu de l'élément 2, en étroite collaboration avec le ou la professeur-e de discipline principale du DMA. Les attributions et les modalités d'évaluation de l'élément 2 (audition de classe ou examen de musique de chambre noté) seront communiquées par email à l'étudiant-e mi-octobre. Si l'étudiant-e est amené-e à participer à un projet de grand ensemble du DMA, la validation se fera dans le cadre de l'UE « grand ensemble » et non dans le cadre du MOV.	1. Cours théorique d'introduction à la musique ancienne 2 : 24h 2. Pratique de l'instrument historique : jusqu'à 40 h a) Cours individuel : minimum 18h b) Si pertinent, cours de musique de chambre, de consort ou de musique d'ensemble en petite formation ou projet de grand ensemble du DMA (selon offre) : minimum 10h La responsable du département de musique ancienne prendra la décision quant au contenu de l'élément 2 en étroite collaboration avec le ou la professeur-e de discipline principale du DMA. Les attributions et les modalités d'évaluation de l'élément 2 (audition de classe, examen de musique de chambre noté ou participation à un projet de grand ensemble du DMA) seront communiquées par email à l'étudiant-e mioctobre.

MOV | MUSIQUE ANCIENNE (SUITE)

REMARQUES	Le violon baroque est également ouvert aux a	altistes et violonistes.
EFFECTIF	Minimum : n/a Maximum : Bien que tous les efforts soient faits pour accepter tous les candidats et toutes les candidates, l'entrée dans ce module dépend du nombre de places disponibles dans la classe des professeur-e-s de discipline principale. Ce MOV ne peut pas être suivi par les étudiant-e-s du département de musique ancienne.	
JURY	Les professeur-e-s du département de musique ancienne et un-e expert-e externe pour l'examen instrumental et l'examen de musique de chambre (le cas échéant).	
MODE DE VALIDATION	 Cours théorique d'introduction à la musique ancienne 1 : examen oral et un dossier Pratique de l'instrument historique : a) Cours individuel : Un examen instrumental dont les pièces présentées démontrent la maîtrise d'un langage et d'une ornementation spécifique à l'instrument pratiqué. b) Cours de musique de chambre, de consort ou de musique d'ensemble en petite formation (si pertinent) : audition de classe ou examen de musique de chambre (noté) dans le cadre formel des examens de musique de chambre au DMA. Chaque examen compte pour moitié dans la moyenne finale. Lorsque l'étudiant-e s'est vu confier un projet de musique de chambre et passe un examen noté à la fin de l'année académique, chacun des éléments ci-dessus vaut un tiers de la note finale. 	 Cours théorique d'introduction à la musique ancienne 2 : examen oral et un dossier Pratique de l'instrument historique : a) Cours individuel : Un examen instrumental dont les pièces présentées démontrent la maîtrise d'un langage et d'une ornementation spécifique à l'instrument pratiqué. b) Cours de musique de chambre, de consort, de musique de chambre, de consort, de musique de chambre en petite formation (si pertinent) ou projet de grand ensemble DMA (selon offre) : audition de classe, examen de musique de chambre (noté) dans le cadre formel des examens de musique de chambre au DMA, ou, dans le cas d'un projet de grand ensemble DMA, l'étudiant-e valide cet élément par sa présence et participation motivée. Chaque examen compte pour moitié dans la moyenne finale. Lorsque l'étudiant-e s'est vu confier un projet de musique de chambre et passe un examen noté à la fin de l'année académique, chacun des éléments ci-dessus vaut un tiers de la note finale.
RDV DE RENTRÉE	Le 9 septembre 2024 à 15h30, Salle de la Bourse. Présence obligatoire.	
HORAIRES ET SALLES	Cours d'instrument historique à planifier avec Introduction à la musique ancienne 1 : 1 ^{er} seme B002 Introduction à la musique ancienne 2 : 1 ^{er} sem B002	estre, mercredi 15h30-17h Salle : Petitot 10 –

MOV | MUSIQUE AU CINÉMA

DURÉE	UNE ANNÉE
SITES	⊠ GE □ NE
COORDINATION	Nicolas Rabaeus
CONTACT	nicolas.rabaeus@hesge.ch
ENSEIGNANT-E-S	Nicolas Rabaeus, Rodolphe Schacher
COMPÉTENCES VISÉES	 Permettre aux étudiant-e-s de se confronter à des projets concrets. L'accent sera mis sur le dialogue avec le réalisateur, ou comment générer un concept solide à partir d'une intention narrative non musicale. Donner des outils de réflexion et d'analyse du matériel filmique, en particulier dans son rapport avec la musique. A travers des exemples tirés de styles aussi divers que le cinéma classique européen et hollywoodien, le documentaire ou encore les films dits « expérimentaux », les étudiant-e-s apprendront à formuler une pensée critique et analytique, afin d'être en mesure d'exprimer des intentions musicales et de les justifier. Offrir des stratégies de composition, du concept jusqu'à l'enregistrement. Les enjeux étant spécifiques aux médias cinématographiques, les étudiant-e-s apprendront par exemple à appréhender les contraintes de durée et de style. Il sera aussi question de référencement musical, ou comment une musique crée des chaînes sémantiques capables d'apporter un sens nouveau à un récit. Sensibiliser aux aspects logistiques du métier de compositeur pour le cinéma. A travers des exemples de budgets et de plannings, le but est de former l'étudiant-e à affronter les pressions de l'industrie cinématographique.
PRÉ-REQUIS	Aucun
CONTENU DU MODULE	Cours pratiques de composition pour l'image : composition à contenu narratif, scènes animées avec son, films muets, films d'animation, séquences sur la musique de films documentaires. Cours à 3 étudiant-e-s, 60' par semaine (32h) Cours théoriques collectifs portant sur l'analyse de l'image, sa grammaire, comment elle respire, parle, et comment la musique vient s'affairer dans un élément de narration (16h).
HORAIRES ET SALLES	Cours théorique : Lundi 9h30-10h30 au semestre d'automne, salle de cinéma Robert Kramer GD-03 Cours pratiques : Lundi 16h-17h ou 17h-18h salle B002 ou mercredi 11h-12h salle B104
RDV DE RENTRÉE	Lors du premier cours.
	Présence et participation motivée.
MODE DE VALIDATION	Examen théorique écrit noté : série de questions sur les aspects théoriques et séquence avec musique à analyser. Examen pratique noté : une scène à mettre en musique (choix de scène 10-15 minutes cadre, 5 minutes de musique au maximum). Chaque examen compte pour moitié dans la moyenne finale.
JURY	Les professeurs du module d'ouverture musique au cinéma.
EFFECTIF	Minimum : 3 Maximum : 9 Ce MOV ne peut pas être suivi par les étudiant-e-s en Bachelor composition à l'image.

MOV | MUSIQUE, PRATIQUES SONORES ET ARTS VISUELS, CRÉATION TRANSDISCIPLINAIRE

DURÉE	UNE ANNÉE
SITES	⊠ GE □ NE
COORDINATION	Gilbert Nouno, Christophe Fellay
CONTACT	gilbert.nouno@hesge.ch
ENSEIGNANT-E-S	Artistes invité-e-s et enseignant-e-s de l'EDHEA et de la HEM. Ce module d'ouverture est interdisciplinaire et interinstitutionnel (HEM et EDHEA). Il réunit des enseignant-e-s et étudiant-e-s des deux institutions.
COMPÉTENCES VISÉES	Le module vise le développement chez l'étudiant-e de sa capacité à expérimenter la création dans un contexte collectif pluri- et interdisciplinaire. Il/elle acquerra, enrichira et mutualisera ses connaissances au contact des enseignant-e-s et des participant-e-s, dans les domaines du son, des arts visuels et interactifs tout au long d'un processus créatif ouvert favorisant l'émergence de formes artistiques inédites.
PRÉ-REQUIS	Intérêt prononcé pour les arts visuels, les arts numériques et interactifs.
CONTENU DU MODULE	 6 journées dont 4 en résidence immersive avec l'artiste sélectionné (42h) portant sur : Cours théoriques abordant la question du son et du visuel dans une approche pluridisciplinaire; Ateliers d'expérimentation et de création sonore et visuelle en immersion à la découverte du son dans ses différents contextes d'émergence.
HORAIRES ET SALLES	Dates des journées d'introduction : à déterminer Lieu : à déterminer Dates de la résidence : à déterminer Lieu : Quartier Malévoz à Monthey Se reporter à l'abécédaire pour les demandes de remboursements des frais de transport ainsi que des indemnités de repas.
RDV DE RENTRÉE	Contacter par email M. Nouno
MODE DE VALIDATION & CRITERES D'EVALUATION	Présence et participation motivée. • Travail collectif écrit, issu du journal de bord des étudiant-e-s et encadré par les inputs
	théoriques (environ dix pages). Restitution du module sous une forme artistique et publique (examen noté)
JURY	Les professeur-e-s du module d'ouverture ainsi que les artistes invité-e-s.
EFFECTIF	Minimum : 3 Maximum : 5 (5 étudiants HEM et 5 étudiants EDHEA)

MOV | PROJETS MUSICAUX À DIMENSION SOCIALE

DURÉE	UNE ANNÉE
SITES	⊠ GE □ NE
COORDINATION	Anne Nicole
CONTACT	anne.nicole@hesge.ch
ENSEIGNANT-E-S	Ricardo Castro, Anne Nicole, intervenant-e-s divers-es
COMPÉTENCES VISÉES	Savoir concevoir, mener à bien et évaluer un projet musical dans un contexte social et culturel spécifique.
PRÉ-REQUIS	Aucun
CONTENU DU MODULE	Cours théorique et ateliers pratiques collectifs : 48h (90'/semaine) Réalisation d'un projet musical personnel ou collectif dans un contexte social et culturel spécifique d'une durée variable (de 16h pour un projet local, jusqu'à plusieurs semaines pour un projet à l'étranger). Exemple de terrains possibles pour la réalisation pratique : projet NEOJIBA (Brésil), projet Aga Khan for Music à l'école Al Darb Al Ahmar au Caire (Egypte).
HORAIRES ET SALLES	Horaire : vendredi 14h-15h30 Salle : Gaudibert
RDV DE RENTRÉE	Lors du premier cours.
MODE DE VALIDATION	Présence au cours.
	Examen noté : réalisation d'un portfolio du projet personnel ou collectif et défense orale (retour sur expérience, autoévaluation).
JURY	Les professeur-e-s du module d'ouverture projets musicaux à dimension sociale, ainsi qu'un jury constitué d'un certain nombre d'intervenant-e-s pour évaluer les portfolios.
EFFECTIF	Minimum : 6 Maximum : 15

MOV | RECHERCHE ARTISTIQUE

DURÉE	UNE ANNÉE
SITES	⊠ GE □ NE
COORDINATION	Rémy Campos
CONTACT	guillaume.castella@hesge.ch
ENSEIGNANT-E-S	Rémy Campos, Guillaume Castella, professeur-e-s HEM impliqué-e-s dans la recherche
COMPÉTENCES VISÉES	Développer des compétences en recherche artistique, en rédaction et en médiation de la recherche.
PRÉ-REQUIS	Avoir validé le cours d'initiation à la recherche de BA2. Entretien de motivation pour déterminer le parcours de l'étudiant-e.
CONTENU DU MODULE	 Rencontres avec des porteurs et porteuses de projets (3 x 3h) Assister à un colloque ou à une journée d'étude (6h) Atelier tournage d'un film documentant un projet de recherche de la HEM (30h) Tutorats individuels pour le suivi des travaux écrits (4 x 30min = 2h)
HORAIRES ET SALLES	Rendez-vous individuels à programmer en fonction de l'actualité des projets de recherche.
RDV DE RENTRÉE	Sur rdv avec Guillaume Castella.
MODE DE VALIDATION	Présence et participation motivée. Travail en autonomie.
	 Examens notés: Rédaction d'une note de synthèse portant sur un colloque ou une journée d'étude; Réalisation d'un court film documentaire à l'exemple de https://youtu.be/sRzKoXE2ZPk ou https://youtu.be/hNOVPsDsbHl. Chaque examen compte pour une moitié dans la moyenne finale.
JURY	Les professeur-e-s du module d'ouverture en recherche artistique.
EFFECTIF	Minimum : n/a Maximum : n/a



Haute école de musique de Genève Rue de la Synagogue 35, CH–1204 Genève +41 22 558 50 40, info.hem@hesge.ch